



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Metz, le 12 MAI 2015

N° 56970/DEF/EMZD-Metz/D.AFM/B.SEU

Commandement de zone Terre Nord-Est, commandement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de zone terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne,

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Révision POS – Lormaison (60).

RÉFÉRENCE : Lettre du 13 avril 2015.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Lormaison, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan d'occupation des sols.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée est grevée par la servitude PT2 relative à la liaison hertzienne de Taverny Bessancourt (Val d'Oise) à La Neuville Garnier Mont Florentin (Oise), approuvée par décret du 3 septembre 1979 et gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz – quartier de Lattre de Tassigny – BP n°70023 – 57044 Metz cedex 1.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par ordre,
Le lieutenant colonel Rémy BODDENNER,
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

COPIES :

- COMBdD Creil
- DIRISI Metz

